

Le Congrès renverse la plupart des vetos présidentiels concernant la Réforme de la Loi sur le Redressement Judiciaire et la Faillite.

Dans la seconde quinzaine de mars, le Congrès a renversé 12 des 14 vetos présidentiels opposés à la Réforme de la Loi sur le Redressement Judiciaire et la Faillite. Les extraits objet de veto, faisaient référence notamment à la protection des acquéreurs d'actifs appartenant au débiteur, au non-assujettissement de redressement judiciaire, des crédits et des garanties liés au Titre du Produit Rural (CPR – Cédula de Produto Rural), aux effets fiscaux engendrés par les ventes d'actifs et/ou par la renégociation des dettes, et enfin à la suspension de l'exécution des mesures prévues par le code du travail.



議会在裁判上の再生と破産に関する法律の改革法への大統領拒否権のほとんどを覆す

3月の後半、議会は裁判上の再生と破産に関する法律の改革法に対して行われた14の大統領拒否権のうち12を覆した。拒否権が行使された部分は、債務者の資産の取得者に対する保護、農村生産者証明書（CPR）に関連する信用および保証への裁判上の再生の非適用、資産の売却および／または債務の再交渉から生じる税効果、労働訴訟の強制執行停止などの問題に関係していた。